



**DISCUSSIONS STRUCTURÉES SUR LE COMMERCE ET LA DURABILITÉ  
ENVIRONNEMENTALE (DISCUSSIONS STRUCTURÉES)**

**DÉCLARATION DES COORGANISATEURS DES DISCUSSIONS STRUCTURÉES**

*Addendum*

Le présent addendum contient le document final du Groupe de travail informel sur les subventions dans le cadre des Discussions structurées, qui accompagne la Déclaration des coorganisateur des Discussions structurées distribuée dans le document [WT/MIN\(24\)/11](#).

---

GRUPE DE TRAVAIL INFORMEL SUR LES SUBVENTIONS

*Compilation de données d'expérience et de considérations relatives à  
la conception des subventions*

---

**Table des matières**

<b>1 INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>2 SUBVENTIONS À L'AGRICULTURE .....</b>	<b>2</b>
<b>3 SUBVENTIONS LIÉES À LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE SOBRE EN CARBONE ...</b>	<b>6</b>
<b>4 TRANSPARENCE .....</b>	<b>10</b>

**1 INTRODUCTION**

1.1. Conformément à la Déclaration ministérielle de 2021 ([WT/MIN\(21\)/6/Rev.2](#)) et au plan de travail de 2022 ([INF/TE/SSD/W/17](#)) établis dans le cadre des Discussions structurées sur le commerce et la durabilité environnementale, les Membres ont eu des discussions sur les effets environnementaux et les impacts sur le commerce des subventions pertinentes, sur les questions connexes de transparence et sur le rôle de l'OMC au Groupe de travail informel sur les subventions.

1.2. À la suite de la réunion de bilan de haut niveau qui s'est tenue en décembre 2022 dans le cadre des Discussions structurées et de la communication présentée à ce sujet par les coorganisateur des Discussions structurées ([INF/TE/SSD/W/21](#)), les Membres ont aussi partagé leurs expériences à propos de la conception des subventions et examiné les moyens de renforcer la transparence et la disponibilité des données. Les Membres ont commencé ces discussions en se concentrant sur les

subventions à l'agriculture et les subventions liées à la transition vers une économie sobre en carbone.

1.3. Le présent document compile les données d'expérience et les considérations des Membres relatives à la conception des subventions, sur la base des discussions qui ont eu lieu lors des réunions du Groupe de travail informel sur les subventions les 16 mars, 10 mai, 19 septembre et 21 novembre 2023. Cette compilation vise à faire le point sur les discussions passées sans pour autant prétendre à englober tous les types de subventions qui pourraient faire l'objet de discussions lors des prochaines réunions du Groupe de travail.

1.4. Le présent document reste un "document évolutif" et continuera d'être mis à jour en fonction des discussions et des contributions des Membres.

## 2 SUBVENTIONS À L'AGRICULTURE

2.1. Les subventions à l'agriculture ont été examinées aux réunions des 16 mars et 19 septembre 2023. Dans le cadre des exposés contribuant à la discussion sur les effets environnementaux des subventions à l'agriculture, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a souligné qu'il était important de prendre en compte différentes dimensions telles que la situation du pays, les instruments de soutien et les produits agricoles dans l'analyse des effets environnementaux et des compromis possibles entre les différents objectifs de politique générale. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a souligné que les travaux d'analyse avaient montré que le soutien aux producteurs qui entraînait le plus de distorsions du marché (soutien des prix du marché, subventions à la production et subventions variables aux intrants sans contraintes) était aussi potentiellement le plus préjudiciable pour l'environnement, tandis que les versements agroenvironnementaux pouvaient avoir des effets positifs sur l'environnement, en particulier s'ils étaient spatialement ciblés et fondés sur les performances environnementales. Le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB) a parlé de la cible 18 du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal, qui visait à recenser les incitations (y compris les subventions), préjudiciables à la biodiversité et à les éliminer, les supprimer progressivement ou les modifier et à développer les mesures d'incitation positives pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.

2.2. Au cours de la discussion sur les effets environnementaux, les Membres ont reconnu la complexité des subventions agricoles et de leurs effets sur l'environnement et ont préconisé une approche globale tenant compte des indicateurs environnementaux, sociaux (tels que la sécurité alimentaire) et économiques. Ils ont aussi souligné qu'il était important de passer à des formes de subventions qui aient moins d'effets de distorsion et soient moins préjudiciables à l'environnement, et d'utiliser les subventions pour améliorer les performances environnementales du secteur agricole.

2.3. Les Membres ont aussi partagé leurs expériences au sujet de la conception des subventions et examiné les questions suivantes:

- Comment prenez-vous en compte les possibles effets environnementaux et incidences commerciales dans la conception des subventions agricoles? Comment conciliez-vous les considérations environnementales et commerciales?
- Quels types de subventions agricoles peuvent être bénéfiques pour l'environnement?
- Quels sont les critères pris en compte par les Membres lors de l'établissement des subventions afin de déterminer si elles sont ou non respectueuses de l'environnement?

2.4. Le tableau 1 présente une compilation des expériences partagées par les Membres sous la forme d'exposés ou dans le cadre de leurs interventions.

### Tableau 1. Expériences relatives à la conception des subventions à l'agriculture

*Australie: Financement durable*

L'Institut australien de financement durable travaille en étroite collaboration avec le gouvernement pour déterminer les cadres réglementaires et politiques appropriés à mettre en place afin de favoriser le financement durable de l'agriculture; en effet, l'investissement dans ce secteur peut être rentable dès lors que les marchés ne sont pas faussés et que le secteur jouit de solides références en matière de durabilité. L'Australie a mis

notamment l'accent sur un financement de transition, car il est important que le financement soit disponible pour appuyer la transition vers des pratiques durables, en plus des pratiques existantes.

*Brésil: Subventions et durabilité environnementale de l'agriculture brésilienne*

La politique agricole brésilienne vise à renforcer la durabilité sous ses 3 aspects - économique, social et environnemental - et a, entre autres, comme objectifs l'augmentation de la productivité, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la prévention des pertes de production, la rationalisation de l'utilisation des ressources naturelles et des intrants, la récupération et la conservation des sols, l'amélioration de la qualité et du niveau sanitaire de la production agricole, le traitement du fumier et des résidus agricoles et la reforestation. La production agricole s'est développée à un rythme nettement supérieur à celui de l'utilisation des terres agricoles, principalement grâce à des gains de productivité, notamment par le recours aux doubles récoltes.

La durabilité environnementale guide depuis des décennies la politique agricole, qui inclut la politique de zonage en fonction des risques climatiques et le plan pour une agriculture à basse émission de carbone (ABC). Le plan ABC a pour but de diffuser des technologies respectueuses de l'environnement, tandis que le programme ABC donne accès à des financements écologiquement durables (entre autres options). Le Code forestier brésilien fixe des limites minimales de préservation de l'environnement dans les propriétés rurales. En 2021, la superficie utilisée pour l'agriculture ne représentait que 31% environ du territoire brésilien, contre près de 60% pour les forêts.

Le crédit bonifié est le principal instrument de subvention aux intrants même s'il représente moins du tiers des ressources mobilisées par les agriculteurs et moins de 1% de la valeur de la production agricole. La durabilité environnementale est une condition essentielle pour avoir accès aux ressources. La croissance de la production s'est accélérée, alors que les subventions ont diminué, ce qui démontre la durabilité économique de l'agriculture brésilienne. Les instruments tels que le zonage économique et écologique et le zonage agricole en fonction des risques climatiques sont essentiels pour accroître la durabilité environnementale. Il est nécessaire d'associer le financement en faveur de la production durable au financement destiné à la récupération des écosystèmes, c'est-à-dire au paiement pour services environnementaux. Il faut également adopter une approche équilibrée en ce qui concerne les aspects économiques, sociaux et environnementaux, car s'il est nécessaire d'adopter des subventions pour maintenir artificiellement la viabilité économique, l'activité n'est pas durable.

*Costa Rica: NAMA Café et Programme de paiement pour services environnementaux*

L'initiative NAMA Café vise à promouvoir la production et la transformation de café à faible émission et durable au Costa Rica, grâce à l'adoption de technologies sobres en carbone et à l'utilisation efficace de l'eau et de l'énergie. Ce mécanisme d'incitation créé par l'Institut du café du Costa Rica (ICAFFE) permet aux bénéficiaires de recevoir des contributions monétaires pour un maximum de trois projets d'investissement, à raison d'un montant allant jusqu'à 10% de l'investissement. Ces contributions peuvent être accordées, entre autres choses, pour des technologies liées au broyage humide ou à sec, au traitement des sous-produits ou à l'utilisation d'énergies renouvelables.

Le Fonds national de financement des forêts finance la gestion des forêts au bénéfice des PME. Il comprend aussi un programme de paiement pour services environnementaux (PPSA), financé grâce à une taxe unique sur les combustibles, dont 3,5% sont alloués au programme afin de garantir sa pérennité. D'autres contributions financières peuvent être reçues du gouvernement et de sources internationales de financement du développement. L'élaboration de ces programmes comporte un processus exhaustif de consultation au niveau intérieur avec des entités publiques, parmi lesquelles le Ministère du commerce extérieur, qui garantit que toute mesure gouvernementale sera conforme aux règles du système commercial multilatéral et du droit international.

*Union européenne - Dimension environnementale de la Politique agricole commune (PAC)*

Depuis 1980, la PAC de l'UE est progressivement passée du soutien des prix au soutien couplé aux producteurs, puis au soutien découplé. Environ 85% du soutien européen à l'agriculture relève de la catégorie verte de l'OMC. L'agriculture européenne affiche des tendances décroissantes en matière d'émissions de gaz à effet de serre (19% de moins en 2017 qu'en 1990), de vente d'antibiotiques pour la production animale (40% de moins en 2020 qu'en 2011) et de pesticides chimiques. L'agriculture biologique est en augmentation avec 9% des terres agricoles utilisées en 2020. Des difficultés subsistent, notamment en ce qui concerne la biodiversité, la qualité de l'eau, l'érosion du sol et les émissions d'ammoniac.

En imposant des prescriptions aux agriculteurs, la PAC assure une protection environnementale de base sur plus de 89% des terres agricoles de l'UE, tandis que par exemple les engagements volontaires ciblés en rapport avec les sols et allant au-delà de cette protection de base couvrent 45% des terres des superficies agricoles européennes. Outre des prescriptions réglementaires en matière de gestion, tous les agriculteurs bénéficiant d'un soutien au titre de la PAC doivent respecter les normes de l'UE relatives à la bonne gestion agricole et environnementale des terres, telles que la rotation des cultures, l'affectation d'au moins 4% des terres à des zones non productives d'importance écologique, le maintien de prairies permanentes, la gestion de l'eau et la protection contre la pollution.

La PAC vise à instaurer un juste équilibre entre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux. La nouvelle PAC (2023-2027) prévoit une conditionnalité renforcée en ce qui concerne les exigences climatiques et environnementales obligatoires pour les agriculteurs. Les programmes écologiques et les interventions en

faveur du développement rural respectueux de l'environnement constituent des incitations supplémentaires à l'adoption de pratiques volontaires au-delà de la conditionnalité. La nouvelle PAC s'appuie sur une approche ciblée et fondée sur les besoins en ce qui concerne les objectifs environnementaux et climatiques, comporte une clause de non-retour en arrière concernant les ambitions environnementales et prévoit différents mécanismes pour assurer la conformité avec le Pacte vert pour l'Europe.

*Israël: Soutenir les pratiques agricoles pour obtenir des résultats positifs pour l'environnement*

L'expérience d'Israël montre que les subventions accordées à des pratiques agricoles telles que les cultures de couverture ont un effet positif sur l'environnement, lorsqu'elles s'accompagnent de travaux de recherche et de vulgarisation et d'engagements parallèles de la part des agriculteurs. De même, les subventions en faveur de la lutte intégrée contre les parasites réduisent considérablement l'utilisation de pesticides chimiques tout en maintenant le même niveau de production; et les subventions en faveur de la conservation des sols permettent de réduire les émissions d'oxyde nitreux, l'évaporation de l'eau et l'érosion des sols, tout en augmentant la matière organique, le biote et la présence de la faune, lorsqu'elles sont utilisées dans le cadre d'une même approche globale.

*Japon: Approche visant à encourager l'agriculture durable*

Le Japon n'a cessé de réformer sa politique de soutien à l'agriculture, et les dépenses publiques consacrées à l'agriculture sont en baisse depuis 2000. Le Japon poursuit une approche à 2 volets pour encourager l'agriculture durable: i) en utilisant la conditionnalité environnementale pour limiter/atténuer les effets négatifs des subventions sur l'environnement; et ii) en réaffectant les subventions à l'innovation verte pour renforcer les effets positifs sur l'environnement. En ce qui concerne la conditionnalité environnementale, la politique agroenvironnementale du Japon établit des niveaux de référence révisés périodiquement, y compris sous la forme de normes, pour la quasi-totalité du soutien à l'agriculture, en tenant compte de l'écoconditionnalité. Le Japon encourage également les bonnes pratiques agricoles (JGAP, ASIAGAP, Global GAP) et a constaté en 5 ans un accroissement de plus de 1,7 du nombre d'exploitations certifiées GAP.

En ce qui concerne le renforcement des effets positifs ou la réaffectation en faveur de l'innovation verte, les politiques de soutien prévoient des versements directs pour les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement (telles que les analyses et les tests de sol, les cultures de couverture, le paillage vivant), un soutien aux activités communautaires dans les zones rurales (y compris l'entretien des infrastructures agricoles essentielles et l'éradication des espèces envahissantes) et un soutien aux activités de R&D visant à développer des variétés de cultures qui atténuent les impacts sur l'environnement ou s'y adaptent.

Le Japon évalue les effets réels des politiques en tenant compte de sa situation naturelle, sociale et économique particulière et veille à la cohérence des politiques en adoptant des normes intersectorielles de lutte contre la pollution afin d'atteindre les objectifs nationaux.

*Paraguay: Bonnes pratiques agricoles*

Au Paraguay, 65% environ des exploitations agricoles ont des pratiques de gestion et de conservation du sol, dont 64% appliquent la rotation des cultures et 16% l'ensemencement direct, qui sont les bonnes pratiques les plus courantes. La production biologique n'est pas automatiquement considérée comme une bonne pratique agricole, car elle implique des compromis (par exemple des processus mécaniques nuisibles pour le sol), qui n'ont pas nécessairement un impact net positif sur l'environnement. Les autres bonnes pratiques agricoles sont, entre autres, le recours à des biotechnologies qui améliorent la productivité et réduisent l'utilisation de ressources, tandis que l'agriculture de précision permet un usage plus efficace des équipements et des parcelles, diminuant ainsi l'impact environnemental. En ce qui concerne les méthodes de culture, l'ajustement de la charge en animaux selon la capacité intrinsèque des champs disponibles améliore la productivité et peut être très bénéfique pour atténuer le changement climatique.

*Royaume-Uni: Réforme de la politique agricole*

L'estimation des impacts environnementaux des programmes de gestion de l'environnement a révélé que, à ce jour, entre 3,20 et 5,60 livres sterling de biens publics sont récupérées pour chaque livre sterling investie, avec des avantages pour les habitats et les espèces, les paysages et la qualité de l'eau.

Des réformes importantes de la politique et des dépenses agricoles sont en cours au Royaume-Uni pour contribuer à l'alignement du secteur agricole sur les objectifs nationaux afin d'améliorer le milieu naturel et d'atteindre l'objectif national d'émissions nettes nulles de gaz à effet de serre d'ici à 2050.

Dans le cadre du Plan pour l'environnement sur 25 ans, de nouveaux programmes de gestion environnementale des terres contribueront à la fourniture de 6 biens publics environnementaux: i) une eau propre et abondante; ii) une flore et une faune prospères; iii) des mesures de protection et d'atténuation des risques; iv) un air pur; v) la beauté; le patrimoine et l'engagement; et vi) l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ce dernier. Parmi ces mesures figurent le Programme d'encouragement à une agriculture durable (SFI), qui introduit 6 nouvelles normes d'agriculture durable et prévoit des versements aux agriculteurs pour qu'ils adoptent et maintiennent des pratiques agricoles durables susceptibles de protéger et d'améliorer l'environnement naturel parallèlement à la production alimentaire, et de soutenir la productivité agricole; des versements au titre de la gestion des campagnes pour des actions plus ciblées concernant des lieux, des caractéristiques et des habitats spécifiques; ainsi que des versements au titre du Programme de restauration

du paysage pour des projets à plus long terme et à plus grande échelle visant à améliorer l'environnement naturel.

Le Fonds pour l'équipement et la technologie agricoles du Royaume-Uni accorde des subventions allant de 2 000 à 25 000 livres sterling sur la base d'une liste d'éléments prédéterminés. Cela permet de soutenir l'achat d'équipements et de technologies spécifiques, ainsi que de petits investissements d'infrastructure visant à améliorer directement les performances de l'exploitation, y compris des investissements qui aideront les agriculteurs à utiliser moins d'intrants, à réduire les émissions et à diminuer les déchets.

*Uruguay: Incitations économiques dans le secteur agricole pour soutenir la réalisation des objectifs environnementaux*

L'Uruguay a deux programmes de soutien qui sont censés avoir des effets bénéfiques sur l'environnement, à savoir la Loi n° 15.938 de 1987 sur les forêts et le Décret n° 247 de 1989 sur la forêt naturelle. Ces règlements prévoient des exonérations fiscales et sont toujours en vigueur avec quelques modifications.

La Loi de 1987 sur les forêts avait deux objectifs: premièrement, la conservation des forêts grâce à une gestion durable et, deuxièmement, l'expansion de la superficie forestière sur les terres moins productives. Ces objectifs ont été poursuivis par le biais d'un programme de soutien prévoyant une exonération fiscale allant jusqu'à 75% du coût de la plantation d'une nouvelle forêt, des dérogations aux droits de douane sur les importations de machines et de matériaux, ainsi qu'une assistance technique. La promulgation de cette loi a entraîné une augmentation de la couverture forestière, qui est passée de 15 000 hectares en 1985 à plus d'un million d'hectares. Le Décret n° 247 de 1989 sur la forêt naturelle ciblait les exploitations agricoles possédant des forêts naturelles et prévoyait des réductions d'impôts pour toute augmentation de la superficie de forêts naturelles au regard du Registre national des forêts. Cette mesure a permis d'augmenter de 25% la superficie des forêts naturelles. Ensemble, ces deux programmes de soutien ont permis la création d'un puits de carbone en Uruguay.

Alors que les objectifs initiaux des deux règlements étaient la conservation des forêts et la fourniture d'une incitation économique à un secteur spécifique, les politiques ont également eu des effets bénéfiques sur l'environnement en termes de captage net de carbone entraînant à son tour la création d'un puits de carbone. Le fait que ces effets positifs sur l'environnement n'aient pas été prévus lors de la conception de la politique montre qu'il est difficile de bien évaluer les effets à long terme des subventions sur l'environnement, qu'ils soient positifs ou négatifs.

2.5. Les Membres ont aussi partagé leurs considérations relatives à la conception des subventions à l'agriculture. La synthèse des éléments soulevés dans les discussions<sup>1</sup> indique que les Membres pourront tenir compte des considérations suivantes lorsqu'ils conçoivent leurs subventions à l'agriculture:

- définir une série d'objectifs concernant le développement durable tels que la création de revenus et d'emplois, l'élévation du niveau de vie, l'amélioration de la sécurité alimentaire et la durabilité environnementale;
- assurer la cohérence des politiques entre les secteurs dans la réalisation des objectifs environnementaux;
- considérer de manière intégrée l'impact sur la production, le commerce et l'environnement et orienter la production agricole vers la performance et la durabilité;
- ne pas accorder de subventions dans les domaines où les dommages environnementaux sont élevés, par exemple la pollution aux métaux lourds, afin d'éviter des "dépressions environnementales" dans la production agricole;
- orienter les subventions vers les bonnes pratiques agricoles, car elles peuvent limiter les effets négatifs sur l'environnement, tout en aidant les pays en développement à accroître leur productivité;
- considérer de façon globale les différents effets sur l'environnement, y compris les émissions de carbone, la biodiversité, la santé des sols et la gestion responsable de l'eau;
- considérer les effets des subventions à l'agriculture sur l'environnement, y compris à long terme, compte tenu de la situation spécifique de chaque pays;
- considérer les subventions qui peuvent être bénéfiques pour l'environnement, y compris le soutien à la fourniture de biens publics ou la compensation des pertes de revenu dues à l'utilisation de méthodes de production respectueuses de l'environnement;
- évaluer les impacts environnementaux de la politique agricole au moyen de modèles quantitatifs;
- considérer les externalités économiques et sociales sur les pays tiers, y compris l'impact sur les agriculteurs des pays en développement;

<sup>1</sup> Une liste non consolidée et anonymisée des considérations relatives à la conception des subventions à l'agriculture figure dans le tableau 3 du document [INF/TE/SSD/W/29/Rev.1](#).

- tenir compte du fait que les disciplines de l'Accord de l'OMC sur l'agriculture et sa catégorie verte peuvent servir d'outil stratégique pour réorienter les subventions à l'agriculture vers une agriculture durable et des mesures "vertes de la catégorie verte";
- créer des incitations pour encourager le secteur privé à investir dans des activités durables et des approches novatrices pour atteindre les objectifs en matière de climat;
- introduire des mesures qui favorisent l'accès à l'innovation, aux connaissances et aux technologies ainsi que leur adoption, afin de soutenir les objectifs de durabilité et de sécurité alimentaire tout en réduisant au minimum les distorsions des échanges et de la production; et
- éviter les incitations par les prix et les subventions liées à la production d'un produit ou d'un intrant spécifique, car il est prouvé que non seulement elles faussent les échanges, mais qu'elles sont aussi potentiellement les plus préjudiciables à l'environnement.

### 3 SUBVENTIONS LIÉES À LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE SOBRE EN CARBONE

3.1. Les subventions liées à la transition vers une économie sobre en carbone ont été examinées aux réunions du 10 mai et du 21 novembre 2023. Selon l'exposé présenté par l'Institut international du développement durable (IIDD) sur l'Energy Policy Tracker, pendant la période 2020-2021, au moins 474,43 milliards d'USD d'aide ont été consacrés aux énergies propres, contre 512 milliards d'USD aux énergies fossiles. L'IIDD a souligné qu'il fallait donner la priorité aux investissements dans les énergies propres et aux réformes des plans de redressement, et trouver un équilibre entre les réponses immédiates aux crises et les objectifs de durabilité à long terme.

3.2. Dans le cadre du Groupe de travail, les Membres ont fait part de leurs expériences relatives à la conception des subventions et examiné les questions suivantes, entre autres:

- Comment conciliez-vous les considérations environnementales et commerciales lorsque vous concevez des subventions liées à la transition vers une économie sobre en carbone?
- Comment prenez-vous en compte les incidences commerciales potentielles dans la conception des subventions liées à la transition vers une économie sobre en carbone?
- Comment peut-on identifier les impacts environnementaux et commerciaux de ces subventions?
- Quelles lacunes d'information devraient être comblées pour mieux comprendre ces impacts, et comment la transparence et la disponibilité des données pourraient-elles être améliorées?

3.3. Le tableau 2 présente une compilation des expériences partagées par les Membres sous la forme d'exposés ou dans le cadre de leurs interventions.

#### Tableau 2. Expériences relatives à la conception des subventions liées à la transition vers une économie sobre en carbone

##### *Australie – Initiatives en faveur de l'hydrogène propre*

Par sa stratégie nationale de l'hydrogène de 2019, l'Australie offre un cadre au gouvernement et à l'industrie afin qu'ils travaillent de concert pour créer un secteur de l'hydrogène propre. Plus de 100 projets concernant l'hydrogène propre et ses dérivés ont été annoncés, qui constituent un circuit d'investissements d'un montant compris entre 200 et 300 milliards d'AUD.

L'Australie alloue 2 milliards d'AUD au Programme d'aide au démarrage en faveur de l'hydrogène, qui vise à combler l'écart commercial entre les coûts de production et le prix du marché pour l'hydrogène renouvelable, accélérant ainsi le développement du secteur australien de l'hydrogène. Le programme s'appuiera sur l'Initiative des centres d'hydrogène dans le cadre de laquelle un montant de 500 millions d'AUD est alloué pour des centres sur tout le territoire de l'Australie qui regroupent les utilisateurs, les producteurs et les exportateurs potentiels d'hydrogène afin d'accélérer la croissance du secteur.

L'Australie a engagé plus de 38 millions d'AUD pour élaborer un programme de garantie de l'origine en vue de certifier des produits à base d'hydrogène propre. Ce cadre de comptabilisation des émissions fondée sur les produits couvrira dans un premier temps l'électricité renouvelable, l'hydrogène et ses dérivés et sera élargi pour inclure d'autres produits tels que les métaux verts et les biocombustibles. Le programme projeté est conçu pour être d'application volontaire et aligné sur les normes internationales; il a été élaboré en collaboration avec les partenaires de l'Australie dans le domaine de l'énergie et avec le Partenariat international pour l'hydrogène et les piles à combustible dans l'économie (IPHE).

##### *Brésil: Subventions en faveur de la transition écologique dans l'agriculture*



Le Brésil accorde des subventions modestes n'ayant pas d'effets de distorsion pour soutenir la transition écologique dans l'agriculture. Son plan pour une agriculture à basse émission de carbone (ABC) a permis d'économiser plus de 170 millions de tonnes d'émissions de carbone jusqu'en 2018 et constitue un élément fondamental de la stratégie inscrite dans son ambitieux Objectif déterminé au niveau national.

*Canada: Budget fédéral 2023: Plan pour une énergie abordable, de bons emplois et une économie propre en croissance*

Le Plan pour une énergie abordable, de bons emplois et une économie propre en croissance du Canada propose d'investir dans la croissance propre près de 21 milliards d'USD sur les cinq prochaines années et a pour objectif de favoriser les investissements mondiaux dans l'économie propre, en allouant des financements importants à l'électricité propre, à la croissance économique propre, à l'infrastructure résiliente et à l'innovation technologique.

Pour accélérer l'investissement privé, trois types d'incitations financières fédérales sont employés: programmation ciblée pour soutenir des projets d'énergie propre et de décarbonation; financement stratégique pour attirer des capitaux privés et accélérer le déploiement des principales technologies; et crédits d'impôt à l'investissement pour les investissements dans l'énergie propre, l'hydrogène propre, la fabrication et le déploiement de technologies propres et le captage, l'utilisation et le stockage du carbone. Ces incitations financières sont soutenues par la tarification de la pollution due au carbone et par les cadres réglementaires qui offrent une incitation tarifaire pour réduire les émissions et innover.

*Politique de subventions vertes de la Chine*

La Politique de subventions vertes de la Chine vise à contribuer aux objectifs nationaux de plafonnement des émissions de carbone et de neutralité carbone et joue un rôle important dans la transformation écologique de l'économie. Elle comporte, par exemple, les mesures suivantes: des fonds spéciaux pour le développement de l'énergie propre et la lutte contre la pollution atmosphérique, un fonds de subventionnement pour les économies d'énergie et la réduction des émissions, des régimes fiscaux préférentiels pour les véhicules utilisant des énergies nouvelles et les entreprises qui utilisent les ressources de façon intégrée, et des mesures de conservation et de restauration de la nature.

En outre, la pratique de l'allocation compétitive des fonds budgétaires a remplacé le modèle précédent d'allocation moyenne, offrant des incitations aux participants et améliorant l'efficacité de l'utilisation des fonds budgétaires. La procédure comporte la publication de possibilités de financement par le Ministère des finances, la présentation de propositions par les villes candidates, un mécanisme d'examen par des experts et de mise en concurrence, la notification publique des résultats de l'évaluation, l'allocation des fonds et l'évaluation des performances. Un exemple typique est celui des projets pilotes de villes éponges.

*Union européenne: Soutien à la transition vers une économie sobre en carbone*

Le Plan industriel du Pacte vert de l'UE vise à accroître la capacité de fabrication de technologies à zéro émission nette. Il comprend 4 piliers: un environnement réglementaire prévisible; l'accélération des investissements destinés au développement de technologies propres; l'amélioration des compétences; et un commerce ouvert et équitable.

Le cadre des aides publiques de l'UE comprend un principe d'équilibrage selon lequel les contributions positives à la réalisation de l'objectif politique doivent compenser tout effet négatif sur le commerce. Les Lignes directrices concernant les aides d'État au climat, à la protection de l'environnement et à l'énergie prévoient des garanties (assurer l'efficacité, ne pas fausser indûment la concurrence), le respect du droit en matière d'environnement et la compatibilité avec les règles de l'OMC. L'OMC joue un rôle dans le soutien à la neutralité climatique en établissant des disciplines sur les subventions, en promouvant la transition verte d'une manière qui limite les distorsions des échanges et en offrant une enceinte pour les discussions sur les aspects de la transition écologique liés au commerce.

*Union européenne – Stratégie et initiatives pour l'hydrogène*

La stratégie de l'UE pour l'hydrogène a été adoptée en 2020 et a proposé des points d'action politique dans 5 domaines: le soutien à l'investissement; l'appui à la production et à la demande; la création d'un marché et d'une infrastructure de l'hydrogène; la recherche et la coopération; et la coopération internationale. L'UE offre un soutien pour l'hydrogène renouvelable par divers moyens, tels que:

- Le programme NextGenerationEU, qui a été mis à disposition des États membres de l'UE pour investir dans des projets d'hydrogène tout au long de la chaîne de valeur;
- Un soutien à l'investissement, qui est fourni au moyen d'une aide publique, notamment dans le cadre des projets importants d'intérêt européen commun ("PIIEC"), pour élaborer des technologies innovantes pour la chaîne de valeur de l'hydrogène en vue de décarboner les processus industriels et le secteur de la mobilité, l'accent étant mis sur les utilisateurs finals. Un programme de suivi vise à soutenir la construction de l'infrastructure liée à l'hydrogène et les technologies connexes en vue de l'intégration de l'hydrogène dans le secteur industriel.
- La Banque européenne de l'hydrogène, un mécanisme de financement européen qui a pour but de débloquer des investissements privés dans les chaînes de valeur de l'hydrogène, dans l'UE comme dans

des pays tiers, en mettant en correspondance l'offre d'énergie renouvelable et la demande de l'UE et en remédiant aux difficultés d'investissement initiales.

- Des initiatives en faveur de l'hydrogène vert, qui faciliteront la promotion de l'importation d'hydrogène renouvelable en provenance de pays tiers et contribueront à dynamiser la décarbonation

La Boussole du financement public pour l'hydrogène est un guide en ligne pour identifier les sources de financement public pour les projets dans le domaine de l'hydrogène et les programmes de l'UE pertinents. L'UE a également adopté une législation qui définit ce qui peut être considéré comme de l'hydrogène renouvelable, y compris les méthodes pour évaluer la réduction réelle des émissions de GES et la notion d'additionnalité. De plus, tout soutien financier public devrait tenir compte des répercussions environnementales de la production d'hydrogène renouvelable, notamment en termes d'utilisation d'eau.

#### *Japon – Fonds pour l'innovation écologique*

Dans le cadre de ses efforts pour atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, le Japon a recours au "Fonds pour l'innovation écologique", qui apportera pendant une période pouvant aller jusqu'à 10 ans un soutien continu allant de la R&D jusqu'à la mise en œuvre générale. Il prépare aussi un cadre destiné à soutenir la transformation écologique grâce à l'utilisation de ressources financières générées par une tarification du carbone axée sur la croissance, qui sera introduite progressivement.

Ce soutien vise à atteindre une croissance verte par la création de nouveaux secteurs et flux commerciaux, plutôt que par la fermeture de marchés nationaux. À cette fin, le Japon utilisera des subventions à titre d'incitation, telles qu'un soutien ciblé aux activités de R&D à haut risque qui devraient apporter d'importants bénéfices potentiels, parallèlement à des mesures réglementaires, pour promouvoir les investissements privés audacieux dans les secteurs qui contribuent à la transition écologique mondiale.

#### *Norvège: Fournir des incitations pour promouvoir l'achat et l'utilisation des véhicules électriques*

La Norvège soutient l'introduction des véhicules électriques (VE) depuis un certain temps. Les politiques ne font pas de discrimination entre les pays d'origine et les producteurs, mais entre les voitures à moteur à combustion et les VE. Les mesures d'incitation comprennent l'exonération de certaines taxes au moment de l'achat de nouveaux VE, notamment la "taxe d'immatriculation unique" sur les véhicules et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 25%. Des mesures de soutien à l'utilisation des VE ont également été prévues, telles que l'exonération ou la réduction des frais de péage routier et de transbordeur, des installations de recharge publiques subventionnées, ainsi qu'un accès privilégié aux voies routières généralement réservées aux autobus et aux taxis. On considère que ces mesures incitatives ont largement contribué à l'augmentation constante du nombre de VE vendus sur le marché norvégien, par rapport à l'ensemble des ventes de voitures, au cours de la dernière décennie.

Au fil du temps, le gouvernement a modifié certaines de ces politiques. Les fortes incitations fiscales combinées à l'augmentation de la part des VE ont entraîné une baisse substantielle des recettes fiscales. Pour ralentir cette baisse, la Norvège a introduit la TVA pour les VE les plus chers (voitures coûtant plus de 500 000 NOK) et une taxe d'immatriculation unique peu élevée pour les VE. Cette mesure a également pour effet de réduire la part des subventions accordées aux clients qui achètent des voitures dans le segment haut de gamme. En outre, les tarifs des péages routiers et des transbordeurs sont progressivement augmentés pour que les transports publics restent compétitifs. Ces modifications illustrent le fait que les subventions doivent être réduites lorsque la nouvelle technologie arrive à maturité et devient plus compétitive.

#### *Suisse: Stratégie énergétique 2050 – Promouvoir l'efficacité énergétique et l'énergie renouvelable*

La Stratégie énergétique 2050 de la Suisse a 3 objectifs principaux: i) augmenter l'efficacité énergétique; ii) accroître l'utilisation des énergies renouvelables; et iii) abandonner l'utilisation de l'énergie nucléaire.

Les programmes Bâtiments au niveau cantonal visent à augmenter l'efficacité énergétique grâce à des travaux de rénovation, au remplacement des installations de chauffage à combustibles fossiles, au chauffage urbain et au chargement des véhicules électriques. Ces mesures pour les bâtiments sont financées par l'affectation des recettes tirées de la taxe sur le CO<sub>2</sub>, dont un tiers est distribué aux cantons sous forme de subventions. Des mesures visant les appareils et l'industrie ciblent l'industrie, les petites entreprises et les ménages et comprennent un soutien financier en faveur de mesures d'efficacité énergétique; ce soutien est accordé par le biais d'appels d'offres à la soumission présentant le meilleur rapport subvention-économie, et est financé par le supplément de réseau électrique.

Les systèmes de promotion visant à accroître l'utilisation des énergies renouvelables sont dotés de 1,3 milliard de CHF par an, un montant qui provient du supplément sur les coûts du réseau, et couvrent des mesures telles que des aides ponctuelles à l'investissement (entre 20% et 60%), des primes de rachat et des appels d'offres pour de grandes centrales photovoltaïques. Ces mesures de soutien seront retirées progressivement d'ici à 2030-2035 et sont actuellement disponibles pour des technologies admissibles telles que le photovoltaïque solaire, y compris les installations de toiture et alpines; le biogaz, les centrales d'incinération de bois et de déchets; et les centrales pour l'énergie éolienne, hydraulique et géothermique. En termes d'abandon de l'utilisation de l'énergie nucléaire, la Stratégie énergétique 2050 envisage une approche progressive donnant la priorité à la sécurité et limitant l'octroi de nouvelles licences.



*États-Unis – Aperçu du secteur national de l'hydrogène propre*

Les États-Unis produisent actuellement 10 millions de tonnes métriques (MTM) d'hydrogène, qui est principalement utilisé par les secteurs de raffinage du pétrole et de production d'ammoniac. Les États-Unis visent à faire passer la capacité de production à 20 MTM/an d'ici à 2040 et à 50 MTM/an d'ici à 2050 et à tirer avantage des marchés émergents de l'hydrogène, tels que les centres de données, les ports, l'industrie sidérurgique et les poids lourds.

La stratégie et la feuille de route nationales pour l'hydrogène propre reposent sur 3 stratégies principales: i) cibler des utilisations finales stratégiques à impact élevé, comme des applications industrielles et des applications dans les secteurs du transport et de l'énergie; ii) réduire le coût de l'hydrogène propre, y compris la production, le stockage à bord, la livraison et la délivrance de l'hydrogène; et iii) se concentrer sur les réseaux régionaux en déployant des centres d'hydrogène propre, en développant l'infrastructure et en intensifiant les activités afin de dégager des avantages économiques.

La Loi de 2022 sur la réduction de l'inflation (IRA) des États-Unis prévoit des crédits d'impôt sur l'énergie propre et d'autres dispositions qui visent à augmenter la production nationale d'énergies renouvelables, y compris pour l'hydrogène propre. Le crédit d'impôt sur la production d'hydrogène propre instaure une incitation sur 10 ans en faveur de la production d'hydrogène propre, tandis que le crédit d'impôt pour investissement permet à des projets de profiter d'un crédit d'impôt jusqu'à 30% en fonction de l'intensité carbone du projet. En lieu et place du crédit d'impôt sur la production, les projets peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt pour l'investissement allant jusqu'à 30% pour les installations de production d'hydrogène propre. De plus, plusieurs États des États-Unis proposent des incitations pour l'installation de piles à combustibles et de systèmes d'énergie tirée de l'hydrogène.

Le Programme de pôles régionaux d'hydrogène propre (H2Hubs) inclut un investissement de 7 milliards d'USD pour l'établissement de 7 pôles d'hydrogène propre dans tout le pays, en vue d'accélérer le déploiement à échelle commerciale d'hydrogène propre à faible coût en construisant un réseau de producteurs d'hydrogène, de consommateurs et d'infrastructure connectée pour soutenir la production, le stockage, la livraison et l'utilisation finale d'hydrogène propre. Les régions clés pour le H2Hubs ont été évaluées sur la base du mérite et de l'incidence techniques, de la viabilité en termes de financement et de marché, du plan de travail, de l'équipe administrative et des partenaires de projet, ainsi que du plan de retombées pour la communauté.

Dans le cadre de l'Initiative "Energy Earthshots" du gouvernement, le projet Hydrogen Shot vise à réduire le coût de l'hydrogène propre de 80%, pour le ramener à 1 USD par kg en une décennie ("1-1-1"). Le gouvernement travaille en étroite collaboration avec le secteur, y compris par le biais de dons, de prêts et d'autres instruments et incitations, pour stimuler la concurrence, l'innovation et l'investissement, en vue de catalyser des réductions de coût tout le long de la chaîne de valeur.

3.4. Dans le cadre de l'exercice de partage de données d'expérience, les Membres ont discuté de leurs considérations dans la conception des subventions liées à la transition vers une économie sobre en carbone et ont mis en lumière un certain nombre d'éléments communs, y compris la conformité avec les règles de l'OMC. La synthèse des éléments soulevés lors des discussions<sup>2</sup> indique que les Membres pourront tenir compte des considérations suivantes lorsqu'ils conçoivent leurs subventions liées à la transition vers une économie sobre en carbone:

- réduire au minimum les effets de distorsion des échanges;
- accorder les subventions sur une base non discriminatoire;
- éviter les prescriptions relatives à la teneur en éléments locaux;
- imposer des limites de temps au programme de subvention;
- considérer l'équilibre entre les effets positifs pour la transition vers une économie sobre en carbone et les effets de distorsion des échanges;
- prendre en compte le fait que le programme est ou non directement lié à la réduction des émissions de gaz à effet de serre;
- éviter les mesures unilatérales qui risquent de perturber le commerce mondial;
- prendre en compte la manière dont les distorsions du marché risquent d'affecter de façon disproportionnée les pays en développement et les pays les moins avancés, ainsi que les différents niveaux de développement entre les pays; et
- quantifier les effets environnementaux des pratiques agricoles climato-intelligentes à l'aide d'outils de mesure transparents et fondés sur la science, afin d'optimiser les investissements.

<sup>2</sup> Une liste non consolidée et anonymisée des considérations relatives à la conception des subventions liées à la transition vers une économie sobre en carbone, qui ont été soulevées lors des discussions, figure dans le tableau 4 du document [INF/TE/SSD/W/29/Rev.1](#).

## 4 TRANSPARENCE

4.1. Depuis sa première réunion en mars 2022, le Groupe de travail a discuté des informations disponibles pour mieux comprendre les impacts environnementaux et commerciaux des différentes subventions, y compris les subventions à l'agriculture, les subventions aux combustibles fossiles, les subventions industrielles et les subventions vertes. Les Membres ont souligné la difficulté d'évaluer les impacts environnementaux potentiels des subventions en raison du manque de données, et la nécessité de collecter des données de qualité et d'améliorer la transparence sur les subventions.<sup>3</sup> En 2023, les discussions sectorielles sur les subventions à l'agriculture et les subventions liées à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone ont notamment porté sur la manière dont la transparence et la disponibilité des données pourraient être améliorées.

### 4.1 Subventions à l'agriculture

4.2. En ce qui concerne les subventions à l'agriculture, les Membres ont souligné l'importance de la transparence et du suivi pour évaluer les impacts environnementaux, tant négatifs que positifs. À cet égard, la disponibilité des données sur les subventions à l'agriculture, notamment par le biais des notifications de soutien interne à l'OMC et des estimations du soutien réalisées par l'OCDE, ainsi que l'utilité des travaux analytiques existants menés par d'autres organisations internationales et parties prenantes ont été reconnues.

4.3. Dans les exposés présentés lors de la réunion du 19 septembre 2023, l'OCDE a noté que le soutien à l'agriculture dans 54 pays avait augmenté ces dernières années et s'élevait à 817 milliards d'USD par an pour la période 2019-2021. Le Secrétariat de l'OMC a fait un exposé sur les améliorations apportées au Système de gestion de l'information sur l'agriculture (AG-IMS) et a fait savoir que les versements environnementaux notifiés au titre du paragraphe 12 de la catégorie verte s'étaient élevés à quelque 35 milliards d'USD par an en moyenne au cours des dernières années, les huit principaux Membres représentant 99% des versements effectués en 2018.

4.4. Les Membres ont souligné la nécessité de respecter les prescriptions existantes en matière de notification au titre de l'Accord sur l'agriculture de l'OMC, car celles-ci étaient le fondement de la transparence dans le domaine des subventions à l'agriculture. La collaboration avec les parties prenantes dans le domaine de l'environnement pour la collecte de données et les évaluations d'impact à l'aide d'outils de mesure transparents et fondés sur la science a été jugée importante pour évaluer avec précision les impacts sur l'environnement.

4.5. En ce qui concerne plus généralement les possibilités d'améliorer la transparence et les éventuels travaux futurs, il a été suggéré d'effectuer des exercices techniques qui pourraient se concentrer sur l'identification i) des types de subventions agricoles qui faussent le commerce et la production et qui sont également particulièrement préjudiciables à l'environnement, ainsi que des types qui peuvent être bénéfiques pour l'environnement; et ii) des bonnes pratiques et des pratiques particulièrement préjudiciables dans divers secteurs, y compris l'agriculture, telles que l'utilisation de produits chimiques dangereux. D'autres suggestions ont été faites, notamment: iii) partager les expériences et discuter des indicateurs d'impact sur l'environnement qui pourraient être utilisés dans le suivi et l'évaluation des programmes de soutien à l'agriculture; iv) réaliser un questionnaire sur la conception des programmes environnementaux, notamment sur les objectifs environnementaux, les compromis entre les objectifs environnementaux et les résultats des mesures; et v) partager les expériences et les pratiques en matière de programmes environnementaux dans le cadre des mesures de soutien de la catégorie verte relevant de l'Accord sur l'agriculture afin d'améliorer la compréhension et l'apprentissage mutuels.

### 4.2 Subventions liées à la transition vers une économie sobre en carbone

4.6. En ce qui concerne les subventions liées à la transition vers une économie sobre en carbone, le faible niveau de conformité avec les prescriptions en matière de notification au titre de l'Accord sur les subventions et les mesures compensatoires (Accord SMC) de l'OMC a été souligné, de même que la nécessité d'intensifier les efforts pour respecter les obligations de notification existantes. Les propositions visant à améliorer la transparence au sein du Comité SMC ont été évoquées, ainsi que la nécessité d'aider les Membres ayant de réelles préoccupations en matière de capacité à s'engager

<sup>3</sup> Rapport récapitulatif 2022 sur les Discussions structurées – [INF/TE/SSD/R/14](#).

dans des travaux visant à améliorer le respect des délais et la qualité des informations fournies. Il a été dit que les examens des politiques commerciales des Membres et les rapports de suivi du commerce régulièrement publiés, ainsi que le partage de données d'expérience et d'informations sur les initiatives nationales dans le cadre des Discussions structurées sur le commerce et la durabilité environnementale, offraient d'autres possibilités d'améliorer la transparence sur les subventions au sein de l'OMC.

4.7. Les Membres ont également partagé leurs données d'expérience et des informations sur les mesures prises au niveau national pour assurer la transparence des subventions à l'énergie et des autres subventions liées à la transition vers une économie sobre en carbone. La transparence concernant l'élaboration et la mise en œuvre des politiques en matière de subventions pourrait être assurée par la législation nationale, la possibilité pour le public de formuler des observations sur les politiques, des propositions émanant du public concernant des projets spécifiques et des rapports réguliers sur les subventions à l'énergie, y compris des informations sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs nationaux en matière de climat et d'énergie. Ces améliorations devraient commencer par un examen du processus de notification dans le cadre de l'OMC, en termes de volume des notifications et en termes de qualité des renseignements notifiés.

### 4.3 Coopération et initiatives internationales

4.8. La transparence pourrait également être améliorée grâce à la coopération internationale. L'initiative en faveur d'une plate-forme conjointe sur les subventions, lancée par l'OMC et d'autres organisations internationales (FMI, OCDE, Banque mondiale), a été accueillie favorablement et la poursuite de son élaboration en consultation avec les Membres a été encouragée.<sup>4</sup> Parmi les autres initiatives visant à améliorer la transparence et la disponibilité des données sur les différents types de subventions qui ont été exposées ou évoquées au sein du Groupe de travail figurent les suivantes:

- i. suivi et évaluation des politiques agricoles de l'OCDE: rapport annuel sur le suivi des politiques de soutien dans 54 pays (changements de politique et mesure du soutien – estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs)<sup>5</sup>;
- ii. la base de données de l'OCDE sur les instruments d'action publique pour l'environnement (PINE): elle fournit des informations détaillées sur les instruments d'action publique relatifs à la protection de l'environnement et à la gestion des ressources naturelles et sera utilisée pour mesurer les subventions respectueuses de l'environnement au titre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal<sup>6</sup>;
- iii. les travaux de l'OCDE sur une base de données MAGIC (Manufacturing Groups and Industrial Corporations) visant à suivre et à surveiller le soutien public dans le temps et selon les secteurs industriels, les régions géographiques et les instruments d'action<sup>7</sup>;
- iv. l'Energy Policy Tracker: une initiative de 29 organisations spécialisées qui suit les flux financiers publics des combustibles fossiles vers les énergies propres et couvre les politiques relatives à la production et la consommation d'énergie de 38 économies<sup>8</sup>;
- v. l'Inventory of Support Measures for Fossil Fuels de l'OCDE qui documente et estime les mesures gouvernementales qui encouragent la production ou la consommation de combustibles fossiles par rapport aux alternatives renouvelables<sup>9</sup>; et

---

<sup>4</sup> Plate-forme sur les subventions: <https://www.subsidydata.org/>.

<sup>5</sup> Suivi et évaluation des politiques agricoles: <http://oe.cd/monitoring>.

<sup>6</sup> Base de données PINE: <http://oe.cd/pine>.

<sup>7</sup> OCDE (2023), "Government support in industrial sectors: A synthesis report", Document de travail de l'OCDE sur la politique commerciale n° 270: <https://doi.org/10.1787/1d28d299-en>.

<sup>8</sup> Energy Policy Tracker: <https://www.energypolicytracker.org/>.

<sup>9</sup> Inventory of Support Measures for Fossil Fuels: <http://oe.cd/fossil-fuels/>.

- vi. le Fossil Fuel Subsidy Tracker de l'IIDD-OCDE qui rassemble les estimations internationales existantes sur le soutien aux combustibles fossiles, afin de contribuer à combler les lacunes en matière de notification et de suivre les progrès réalisés par rapport aux engagements pris par les gouvernements d'éliminer progressivement les "subventions inefficaces aux combustibles fossiles" dans le cadre du G-20, du G-7 et de l'APEC.<sup>10</sup>
- 

---

<sup>10</sup> Fossil Fuel Subsidy Tracker: <https://fossilfuelsubsidytracker.org/>.